



PREFET DE LA REGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
de Bourgogne Franche-Comté**

Service régional de l'alimentation

**AGREMENT POUR LA DISTRIBUTION, L'APPLICATION EN PRESTATION DE SERVICE
ET LE CONSEIL A L'UTILISATION INDEPENDANT
DE TOUTE ACTIVITE DE VENTE OU D'APPLICATION DE PRODUITS
PHYTOPHARMACEUTIQUES**

Références réglementaires :

- Vu les articles L. 254-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime relatifs à la mise en vente, la vente, la distribution à titre gratuit, l'application en prestation de service et le conseil à l'utilisation indépendant de toute activité de vente ou d'application de produits phytopharmaceutiques ;
- Vu le décret 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- Vu la délégation de signature du préfet de la région BOURGOGNE FRANCHE-COMTE au directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt en date du 22 mai 2018 ;
- Vu l'arrêté DRAAF n° 2018-31 D du 23 mai 2018 portant subdélégation de signature aux chefs de service de la DRAAF ;

L'organisme : **SARL JARDINERIE DUCHESNE**
domicilié à : **87, rue de Salins**
25300 PONTARLIER

est agréé sous le **numéro d'immatriculation : FC00074**

pour effectuer ses activités :

- de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels.

Cet agrément est octroyé sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

Liste des établissements rattachés à votre organisme et bénéficiant de cet agrément :

SARL JARDINERIE DUCHESNE	25300	PONTARLIER
---------------------------------	--------------	-------------------

Fait à Dijon, le 18 octobre 2018

Pour le préfet, le directeur régional et par délégation,
Le chef du service régional de l'alimentation adjoint,

Dominique CROZIER

DRAAF de Bourgogne Franche-Comté
Adresse postale : 4 bis rue Hoche – BP 87865 – 21078 DIJON Cedex

Accueil physique du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et sur rendez-vous les après-midis
Accueil téléphonique au 03 80 39 30 00 du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

BUREAU
VERITAS

Bureau Veritas Certification

Certificat

Attribué à

L'ESPRIT JARDILAND - JARDINERIE DUCHESNE**87 RUE DE SALINS****25300 PONTARLIER**

Siret n° 35001297700012

Bureau Veritas Certification France certifie que l'entreprise susmentionnée a été évaluée et jugée conforme pour bénéficier de l'agrément d'entreprise, conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat, concernant :

Le décret n°2011-1325 du 18 octobre 2011 modifié, et les arrêtés correspondants du 16/10/2020, dans leur version en vigueur à la date d'édition du présent certificat, fixant les conditions de délivrance, de renouvellement, de suspension et de retrait des agréments des entreprises et des certificats individuels pour les activités ci-dessous concernant les produits phytopharmaceutiques

Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels

Date de certification initiale : **30/08/2013**

Sous réserve du respect des exigences, vérifiées selon le plan de contrôle prévu, ce certificat n° **FR076703-2** est valide jusqu'au **29/08/2028**.

Pour vérifier la validité du certificat appelez au : + 33(0)2 99 23 30 64

Bureau Veritas Certification France est reconnu pour la certification de vente, distribution, d'application, et de conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

Paris la Défense, le 29/07/2022
Pour le Président, Laurent Croguennec



Accréditation
N° 5-0051
Liste des sites et
portée
disponibles sur
www.cofrac.fr